



Coronavirus (COVID-19)

Réouverture de certaines installations municipales

À compter du lundi 8 juin 2020

COMMUNIQUÉ DU 4 JUIN 2020

Sainte-Hélène-de-Bagot

Conformément aux recommandations du gouvernement du Québec et de la Direction de la santé publique, la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot annonce la réouverture au public des installations municipales suivantes :

- Bibliothèque municipale (**à compter du 8 juillet**);
- Parc des Plante;
- Terrain du Presbytère seulement;
- Les installations et terrains des loisirs (patinoire, terrain de balle, terrain de soccer, terrain de volleyball);
- Tennis (**déjà ouvert depuis le 20 mai 2020**).

Nous vous demandons de respecter les normes du gouvernement. Nous avons installé des distributeurs de désinfectant à mains et vous demandons de vous laver les mains.

Le personnel de la Municipalité demeure en fonction et les services municipaux essentiels sont maintenus. **Pour toute urgence en lien avec les travaux publics, composez le 450 250-2481.**